

Une manne providentielle pour la presse

SOUTIEN Bonne nouvelle pour les médias régionaux: le référendum contre l'augmentation des aides à la distribution n'a pas abouti. Dès 2026, ils recevront 35 millions de francs supplémentaires sur sept ans, une somme cruciale pour leur survie face à la hausse des coûts

Après les nombreuses difficultés auxquelles sont confrontés les médias suisses, voici une nouvelle qui va leur mettre du baume au cœur. Les journaux régionaux toucheront plus d'aides financières de la Confédération. C'est ce que dévoilait hier matin la RTS. L'augmentation du soutien indirect voté par le parlement fédéral en mars dernier était remise en cause par un comité référendaire qui devait soumettre ses signatures le 10 juillet. Mais il n'y parviendra pas.

Joint par téléphone, Leroy Bächtold, président de ces opposants composés principalement de jeunes UDC et PLR, déplore un manque de temps et de soutien. «Nous avons commencé notre récolte de paraphes alors que la période référendaire avait déjà débuté. Nous avons manqué d'anticipation mais ce n'est pas la seule raison. L'UDC et le PLR étaient très occupés sur d'autres sujets, comme les accords bilatéraux avec l'UE, et nous n'avons pas

pu compter sur un soutien suffisant de leur part. J'espère toutefois que notre point de vue sera pris en considération lors des prochains débats.» Pour le comité référendaire baptisé «Liberté», cette décision va à l'encontre de la votation de février 2022, où le peuple avait refusé le train de mesures d'aide à la presse. Concrètement, les médias bénéficieront d'une nouvelle aide de 35 millions de francs, qui vient s'ajouter à celle déjà existante de 30 millions, dont *Le Temps* bénéficie aussi. Cette enveloppe sera divisée en deux parties pour garantir la distribution matinale des journaux et pour soutenir les coûts de la distribution postale.

Une mesure indispensable

«Dans le contexte actuel, cette mesure qui touche deux prestations indispensables aux médias suisses est accueillie comme un grand soulagement, témoigne Stéphane Estival, directeur général du groupe ESH Médias et président de Médias Suisses. On espère que la mise en œuvre du premier volet sur le soutien à la distribution postale sera activée dès le 1er janvier 2026. Quant à la distribution matinale, il y a des besoins administratifs plus conséquents qui repousseront sûrement l'échéance au mois de juillet prochain.»

Selon Stéphane Estival, la distribution matinale constitue un levier essentiel pour répondre aux attentes des abonnés. «Ce service est plus cher et devient très compliqué à assumer pour les petits éditeurs qui subissent déjà les augmentations annuelles de La Poste. Cette aide

affirme que ce soutien est «capital». «Pour un journal comme le mien, la facture postale est de 450 000 francs. Avec le rabais, elle est rabotée d'environ la moitié. Et 250 000 francs représentent deux postes de travail», explique-t-il.

Une aide qui durera sept ans

A l'origine de cette initiative parlementaire, Christine Bulliard-Marbach (Le Centre/FR) avoue que son départ en vacances se fera avec «le cœur moins lourd». «Il en va de notre démocratie de pouvoir garantir une presse de qualité et qui n'oublie pas les régions périphériques. Si j'habite à Fribourg, je veux savoir ce qui se vote au Conseil national mais aussi ce qu'il se passe dans nos villages.» L'élue centriste tient à rappeler que cette aide est adressée aux petits éditeurs et qu'elle exclut par conséquent certains grands groupes à l'image de Tamedia. «C'est un soutien visé et je pense que c'est une des raisons principales qui a fait que le référendum a échoué.» Notons toutefois que cette aide fédérale est inscrite sur une durée de sept ans et qu'elle s'arrêtera après cette période. L'objectif étant de laisser aux titres le temps de trouver un nouveau modèle économique viable. ■ R. J.

«Pour un journal comme le mien, la facture postale est de 450 000 francs. Avec le rabais, elle est rabotée de moitié»

CÉDRIC JOTTERAND, RÉDACTEUR EN CHEF DU «JOURNAL DE MORGES»

est indispensable et permet également de maintenir la filière en vie.» Le directeur du groupe ESH se réjouit aussi du fait que les médias pourront ainsi continuer la transition digitale des titres et assurer une information de qualité.

Contacté par la RTS, Cédric Jotterand, rédacteur en chef et propriétaire du *Journal de Morges*,